

Questions orales

LE PÉTROLE—L'EFFET DU RETARDEMENT DU DÉBLOCAGE SUR LES PRIX AU QUÉBEC ET DANS LA RÉGION ATLANTIQUE

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Vu que la déclaration du premier ministre n'a pas précisé la situation à l'égard de la double politique du Canada sur le pétrole, surtout quant à l'application d'un blocage des prix dans l'Est du Canada, le ministre peut-il nous dire si ce blocage, qui est censé demeurer en vigueur durant tout l'hiver, aura quelque effet au Québec et dans la région de l'Atlantique, où les prix ont déjà augmenté de 20 p. 100 depuis septembre et sont presque 40 p. 100 plus élevés que dans l'Ouest du Canada?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, nous essaierons d'obtenir le maintien du blocage en nous fondant sur cette même base. Nous essaierons, bien entendu, d'empêcher les prix de monter, sauf là où le coût des stocks de pétrole brut étranger appelle des augmentations.

M. MacDonald (Egmont): Étant donné, comme l'a dit il y a un instant le député de Winnipeg-Nord-Centre, que, d'après le premier ministre, il faudra peut-être faire quelque chose de plus mais qu'aucune discussion n'aura lieu avant janvier et que l'on ne prendra sans doute de mesures qu'après, que fera-t-on pour négocier avec ces sociétés étrangères afin d'éviter que la disparité de plus en plus grande qui existe entre l'Ouest et l'Est du Canada ne s'aggrave?

M. Macdonald (Rosedale): Comme je l'ai déjà dit, monsieur l'Orateur, nous suivrons la même procédure que celle que nous avons suivie jusqu'à présent. Du point de vue des mesures à prendre, comme l'a dit le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, un transfert important de ressources financières a été effectué vers ces provinces et nous pensons qu'elles seront en excellente position pour agir à l'égard de ces produits sur leurs territoires respectifs.

L'OLÉODUC VERS MONTRÉAL—LE CAS DES RÉGIONS PLUS À L'EST—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. David MacDonald (Egmont): Dans sa déclaration d'hier, le premier ministre a dit que non seulement on construirait l'oléoduc de Montréal mais qu'il irait, au besoin, vers d'autres localités plus à l'Est. Je me demande ce qu'il voulait dire par là. Quelle décision prendra le ministre en ce qui concerne la construction de cet oléoduc et dans combien de temps fera-t-il une déclaration sur son extension vers l'Est?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, une question qu'il faut étudier à court terme est celle des modifications de l'oléoduc de l'Est. Le député doit savoir que des discussions sont en cours en ce qui concerne les raccords supplémentaires de l'oléoduc vers l'Est, à partir du bas Saint-Laurent ou de Lorneville. Ces discussions aborderont entre autres, la possibilité de le rendre polyval-

[M. l'Orateur.]

lent afin qu'en temps de crise le stock d'alimentation puisse aller dans un sens comme dans l'autre.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'accorde une autre question supplémentaire au député. Cependant il faudrait essayer de poser moins de trois questions supplémentaires à chaque question.

M. MacDonald (Egmont): Étant donné que le ministre a notamment mentionné le cas de Lorneville et que depuis quelques mois les gens de cette partie du Nouveau-Brunswick anticipent l'agrandissement des installations, est-ce que son ministère hâtera sa propre décision à cet égard au lieu de retarder les travaux?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas retardé la production. Nous avons examiné avec soin les divers facteurs, surtout les facteurs économiques dans les divers projets de pipe-line. Comme le sait peut-être le député, il en existe au moins trois: le bas Saint-Laurent, Lorneville et Canso. Évidemment, le problème est de choisir le projet qui servirait le mieux l'intérêt général des Canadiens.

● (1200)

[Français]

LA CONSTRUCTION D'UNE USINE D'EAU LOURDE AU QUÉBEC—ON DEMANDE QUE LE RAPPORT AU CABINET SOIT PUBLIÉ—L'UTILISATION DES CRÉDITS DE LA BANQUE DU CANADA POUR FINANCER LA CONSTRUCTION

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Peut-il dire à la Chambre si le rapport présenté au cabinet par l'Énergie atomique du Canada Limitée sera rendu public, ou s'il est considéré comme un document confidentiel? De plus, peut-il dire quand débiteront les travaux de construction de cette usine, et quand celle-ci sera mise en exploitation?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas exactement à quel rapport l'honorable député fait allusion. L'usine d'eau lourde serait mise en exploitation, je crois, après un délai approximatif de quatre ans.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le rapport auquel je fais allusion, et je pense que c'était bien clair dans ma question, est celui présenté à la suite d'une étude faite par l'Énergie atomique du Canada Limitée. Ce rapport a sûrement été présenté au cabinet, pour lui permettre de prendre une décision éclairée et décider du lieu de construction d'une usine d'eau lourde.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, la réponse est négative. Ce rapport ne sera pas rendu public.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je vous remercie de votre patience, mais étant donné que le sujet est très important, je serai bref. Vu l'annonce du financement par le gouvernement fédéral de la construction de cette usine, le ministre peut-il dire si le gouvernement utilisera les services de la Banque du Canada pour financer cette construction, afin d'éviter aux Canadiens...